



FICHE D'INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

ASSOCIATION/ENTREPRISE :

.....

ACTIVITE :

 



Signature



REGLEMENT GENERAL

POUR TOUS EXPOSANTS

1°) INFORMATIONS GENERALES :

1.1 SOUALIFEST est une foire de production locale. Elle est réservée aux entreprises et aux associations liées à cette catégorie d'activité.

1.2 Horaires d'ouverture aux visiteurs : le 15 novembre 2014 de 8h à 20h.

2°) PARTICIPATION

Le formulaire d'inscription doit être retourné avant le 15 octobre 2014 à la CCISM.

3°) ADMISSION

Pour pouvoir participer à la foire SOUALIFEST, une cotisation d'un montant de 20 € est à régler à SICASMART ;

Le règlement de l'inscription doit être effectué en totalité par chèque avec la demande d'inscription. Les sommes versées ne seront pas remboursées y compris en cas de défection.

4°) EMPLACEMENTS :

SICASMART affecte les emplacements des stands à chaque exposant dans l'ordre d'arrivée des inscriptions et en fonction des impératifs d'encombrement. L'emplacement attribué ne pourra être contesté.

5°) PUBLICITE :

5.1 Toute publicité à caractère religieux, politique ou idéologique est interdite.

5.2 Les imprimés : catalogues, brochures concernant les articles exposés ne pourront être distribués qu'à l'intérieur des stands. Les jets ou distribution de prospectus dans l'enceinte de la Foire ou à proximité de ses accès sont interdits.

5.3 Les appareils audiovisuels ou d'animation ne devront, par leurs bruits, causer de gêne aux stands avoisinants et empêcher le bon fonctionnement de la sonorisation de la Foire.

6°) INSTALLATION ET UTILISATION DES STANDS

Les exposants sous chapiteaux devront procéder à l'aménagement de leurs stands le **Vendredi 14 novembre 2014 de 14h à 18h**. Les stands non occupés le samedi 15 novembre à 9h00 seront considérés comme libres sans que l'intéressé puisse demander ni remboursement, ni indemnité. SICASMART se réserve le droit de disposer de cet emplacement à partir de 9h00.

Il est interdit aux exposants de vendre en dehors de leurs stands.

6.1 Stands extérieurs

L'exposant disposera d'un emplacement de dimension conforme à leur demande d'inscription et qu'il ne pourra modifier. Un branchement électrique avec une prise femelle de 220 volts, 10 ampères maximum sera disponible à proximité du stand. Les rallonges électriques ne sont pas fournies. Les branchements effectués par l'exposant devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

7°) ENTREE DE LA FOIRE :

L'entrée de la Foire est totalement gratuite pour les visiteurs.

8°) SURVEILLANCE, QUESTION JURIDIQUE :

Les exposants devront assurer les risques encourus par leur stand et son contenu notamment le vol, les dommages causés par des tiers et les dommages causés par eux ou par leurs installations aux tiers, aux matériels et bâtiments environnants, aux sols, etc... Ils supporteront les éventuels travaux de réfections.

SOUALIFEST mettra en place la nuit du vendredi 14 des tournées de surveillance à l'aide d'une société de gardiennage spécialisée de 20h00 à 8h00.

En dehors de cette plage horaire, le Comité en aucun cas, est responsable des stands et du matériel exposé. En conséquence la présence de l'exposant est obligatoire sur son stand de 8h00 à 20h00.

9°) NETTOYAGE :

Aucune société n'étant prévue pour le nettoyage des stands, il est demandé à chaque exposant d'en assurer le service.

Apposer la mention manuscrite "Lu et approuvé"

Signature